

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour des installations CVC et similaires dans des situations simples

Évaluation des émissions sonores pour les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation

Informations générales / Emplacement de l'installation

Adresse Le Grand-Chemin 136 N° parcelle 555
NPA / Lieu 1066 E Autorisation construction n°



Informations sur l'installation (fiche tech. + plan de situation avec l'installation à fournir en annexe)

Technologie: ☐ Ventilation ☒ Climatisation ☐ Aero-refroidisseur ☐ Autre
Fabricant Mitsubishi Puissance sonore L_{WA} dBA L_{WA}
Modèle/type PUZ-ZM71VHA Pression sonore L_{pA} 47 dBA L_{pA}
Puissance 7.1 kW à distance s_1 1 m

Données du fabricant:

Puissance sonore à la source L_{WA} 55 dBA

Distance (s) entre la source et le récepteur:

(bâtiment voisin / limite de construction pour parcelle non bâtie / dans le bâtiment même pour les maisons plurifamiliales) 20 m

Valeur de planification selon ann. 6 OPB ☐ DS II (résidentiel) ☒ DS III (centre ou mixte) ☐ DS IV 55 dB(A) de nuit
65 dB(A) de jour

Local d'exploitation selon art. 42 OPB? ☒ Oui

Calcul du niveau d'évaluation L_r au récepteur

Facteurs de corrections

Correction de la directivité D_c
☐ Installation dans le bâtiment, ouverture proche de la façade (+ 6 dB)
☐ Installation dans le bâtiment, ouverture dans un angle rentrant (+ 9 dB)
☐ Installation extérieure proche de la façade (+ 6 dB)
☐ Installation extérieure dans un angle rentrant (+ 9 dB)
☒ Installation extérieure éloignée de la façade ou sur le toit (+ 3 dB) 3 dB

Pression sonore L_{pA} au récepteur ($L_{pA} = L_{WA} - 11 + D_c - 20 \cdot \log(s/s_1)$) 21.0 dB(A)

Correction de niveau K1 pour le fonctionnement nocturne (19h00 - 07h00) 10 dB
pour le fonctionnement de jour (07h00 - 19h00) 5 dB

Correction de niveau K2 Audibilité des composantes tonales
☐ audibilité nulle
☒ audibilité faible + 2 dB (cas normal)
☐ audibilité nette + 4 dB
☐ audibilité forte + 6 dB 2 dB

Correction de niveau K3 Audibilité des composantes impulsives
☒ audibilité nulle (cas normal: régime monovalent)
☐ audibilité faible + 2 dB (régime bivalent ou installation double)
☐ audibilité nette + 4 dB
☐ audibilité forte + 6 dB 0 dB

Correction relative au temps de fonctionnement t: 720 min. durant la nuit 0.0 dB
(en principe: t = 720 min, autres durées doivent être justifiées) 720 min. durant le jour 0.0 dB

Mesures de protection contre le bruit ☐ Atténuateur phonique
☐ Autre: fonction low noise -7 dB
☐ Autre: dB 0 dB

Niveau d'évaluation L_r Nuit 33.0 dB(A)
Jour 28.0 dB(A)

La valeur de planification de 55 dB(A) de nuit est respectée.
65 dB(A) de jour est respectée.

Est-ce que le principe de prévention a été mis en oeuvre? ☒ Oui ☐ Non

Auteur

Penthaz, le 22.07.2026
Lieu, date

Cédric Moulin
Signature